

DIRECTIVES APOCRYPHA

Les manuscrits sont soumis à la rédaction sous la forme de feuilles recto simples (ou d'un fichier PDF) et d'un fichier informatique. Les notes sont numérotées en continu sur l'ensemble de l'article (chacune d'elles ne formant qu'un paragraphe et s'achevant par un point).

Le prénom et le nom de l'auteur, ainsi que son rattachement institutionnel, seront indiqués en tête du manuscrit.

Le contenu de l'article sera présenté dans deux résumés d'au maximum 700 signes chacun, placés en tête de l'article. Le premier sera rédigé en anglais, le second dans la langue de l'article. L'auteur indiquera également son rattachement institutionnel, sept mots clefs destinés au repérage de son article dans les bases bibliographiques ainsi que son adresse e-mail.

Les références bibliographiques seront indiquées dans les notes, sauf nécessité contraire. L'auteur prendra bien soin d'uniformiser les références dans l'ensemble de son article. Les noms d'auteurs doivent être en petite capitale, avec initiale majuscule ; les intitulés de collections et de revues seront indiqués *in extenso*. Les références obéiront de préférence au schéma suivant :

Pour un article de revue : NOM Prénom, « Titre de l'article », *Nom de la revue* [numéro], année, p. [pagination] ;

Pour un article d'ouvrage collectif : NOM Prénom, « Titre de l'article », NOM DE L'EDITEUR Prénom (éd), *Titre de l'ouvrage* (Nom de la collection [numéro]), lieu d'édition, année, p. [pagination] ;

Pour un livre : NOM Prénom, *Titre de l'ouvrage* (Nom de la collection [numéro]), lieu d'édition, année, p. [pagination].

En français, les capitales doivent être accentuées (É,À,È...) et les siècles présentés en petites capitales selon le modèle suivant : XIII^e s.

Une citation de plus de quatre lignes doit figurer dans un paragraphe en retrait, sans guillemets. Les textes anciens seront systématiquement traduits. Un texte moderne sera de préférence cité dans sa langue originale ; on en proposera, le cas échéant, une traduction en note.

Les titres et les sous-titres facilitent la lecture. Leur emploi est vivement encouragé.

Pour indiquer les citations bibliques, l'auteur doit se conformer aux normes les plus reçues dans son pays (pour les articles en français, utiliser le modèle de la TOB). Les doubles numérotations doivent être systématiquement indiquées.

Le soulignement doit être proscrit.

Dans le cas de mises en pages complexes, l'auteur soumettra à la rédaction un projet prenant en compte la faible largeur des pages de la revue (9,8cm d'espace d'écriture). Il se gardera de faire sur son ordinateur un projet élaboré avant d'avoir sollicité les conseils du secrétaire de rédaction.

Si l'article doit être accompagné d'illustrations, l'auteur devra les fournir sous forme numérique (format JPEG, TIFF ou BMP). Il doit effectuer les démarches nécessaires pour obtenir les droits de reproduction.

Remise du manuscrit définitif

Le tirage papier, ou, à défaut, un fichier PDF, sera envoyé à la rédaction.

Il sera accompagné du texte sous forme numérique en format RTF. Les caractères non latins (grec, syriaque, géorgien, hébreu...) doivent être codés, dans la mesure du possible, selon la norme Unicode.

Les éventuelles illustrations seront fournies en JPG, TIFF ou BMP.

L'ensemble sera envoyé à la rédaction. L'auteur recevra pour correction les premières épreuves. Un numéro de la revue et vingt-cinq tirés-à-part lui seront envoyés après parution.

Tout courrier doit être adressé au secrétariat de la revue

Adresse du secrétariat de la revue :

187, rue Belliard

F-75018 PARIS

apocrypha.revue@gmail.com